ABM GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 66 rue Président Edouard Herriot
Chez 66EH
69002 LYON
911 250 223 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 687,05 euros en totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 85 049,42 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
P/ LAFARGE HOLDING COMPANY, Présidente
Théo LAFARGE

Théo LAFARGE

Certified by yousign

Théo LAFARGE
Certified by yousign

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	958	102	856	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 000		1 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**1 958**	**102**	**1 856**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	746 553	60 864	685 689	972 463
	Autres créances	150 159		150 159	126 234
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	90 959		90 959	321 427
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	42 931		42 931	6 095
	TOTAL (III)	**1 030 602**	**60 864**	**969 738**	**1 426 219**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 032 560**	**60 966**	**971 594**	**1 426 219**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an 73 923

Théo LAFARGE
Certified by yousign

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	83 362	
	Report à nouveau		36 025
	Résultat de l'exercice	**1 687**	**47 337**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**86 149**	**84 462**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	712 918	849 538
	Dettes fiscales et sociales	169 928	399 197
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 599	43 768
	Produits constatés d'avance (1)		49 253
	Total des dettes	**885 445**	**1 341 757**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**971 594**	**1 426 219**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 687,05	47 337,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	885 445	1 341 757
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Annexe

Théo LAFARGE

Certified by yousign

Cabinet d'Expertise Comptable

Comptabilité - Fiscalité - Paie - Audit

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **971 594** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **1 581 875** euros
  - un total charges de **1 580 188** euros

  - dégage un résultat de **1 687** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ABM GROUPE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Théo LAFARGE

Certified by yousign

ANNEXE - Elément 1

Théo LAFARGE
Certified by yousign

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 27 Août 2024, la société ABM TRAVAUX a été mise en Liquidation judiciaire.
La société ABM GROUPE détenait une créance de 53 039 euros.

Cette créance a été inscrite en perte exceptionnelle.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 05/09/2017, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Théo LAFARGE

Certified by yousign